



00005 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° /AM/MINEPIA/SG/DP/PIH/PDEA/2024 DU 15 MAI 2024 RECRUTEMENT D'UN
CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE DE FOURNIR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'ENTREPRENARIAT AQUACOLE (PDEA).

- 1- La République du Cameroun avec les ressources du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), met en œuvre le Programme d'Appui au Développement de l'Entreprenariat Aquacole (PDEA). Le Gouvernement du Cameroun a l'intention d'utiliser une partie des ressources de la facilité de préfinancement du projet (EUR 1,1M), objet de l'accord de préfinancement signé le 17 janvier 2023 pour financer les services d'un cabinet/bureau d'études chargé de fournir une assistance technique internationale dans le cadre de la mise en œuvre du PDEA.
- 2- Il s'agira de fournir une mission d'Assistance Technique Internationale par la mobilisation d'expertises internationales en charge d'apporter un appui ponctuel pour accompagner le coordonnateur national à sa demande dans ses missions pour ce qui concerne les aspects techniques d'appui aux partenariats, à l'entreprenariat aquacole et à la chaîne de valeur aquacole (production, infrastructures, transformation, accès aux marchés, etc.). Les experts à mobiliser sur cette base et dont les différents profils potentiels sont sous relevés devront travailler en étroite collaboration et complémentarité avec les spécialistes en systèmes de production aquacole et des infrastructures aquacoles ainsi que les autres spécialistes de l'UEP et apporter à l'équipe leurs expertises sur les aspects techniques sus relevés.
Outre une fonction de mobilisation à la demande d'expertises internationales en appui à la coordination (UGP et antenne) du PDEA, devra également avoir un mandat de contrôle qualité des livrables des différents experts mobilisés et de reporting conformément aux termes de référence et plan de travail convenus tout en veillant à l'efficacité des procédures afin de garantir au projet un haut niveau de réalisation.
- 3- Le présent avis porte sur le recrutement d'un cabinet-bureau d'étude en vue de mobiliser des experts pour un appui dans la conception, l'exécution et le suivi-qualité des interventions du PDEA sur une base périodique et prédéterminée.
- 4- Peut faire acte de candidature, tout cabinet/bureau d'étude internationale en règle avec l'Administration camerounaise ainsi que l'administration du pays d'origine de ce dernier dans le cas d'un cabinet/bureau d'études étranger et jouissant d'une bonne maîtrise des consultations similaires.
Le Cabinet/bureau d'étude devra avoir les personnels avec les profils suivants : **Un Chef de mission, Expert en élaboration des politiques de développement aquacole et en gestion des programmes/projets, Un spécialiste en alevinage/reproduction, Un spécialiste en aquaculture et techniques aquacoles, Un spécialiste en formulation d'aliments pour poissons, Un spécialiste en finance rurale et partenariat, Un spécialiste en sociologie rurale.**
En plus du personnel, le cabinet/bureau d'études international doit être spécialisé sur les questions de développement, avec une expertise dans le domaine du développement rural et particulièrement, d'une expertise technique démontrée dans les domaines suivants : (i) Entreprenariat rural, renforcement des capacités et montage/suivi-évaluation de projet, (ii) Accès au financement et intermédiation financière, notamment la négociation d'accord de partenariat avec le secteur privé en général et la préparation de demande de crédit à des institutions financières, (iii) Analyse financière et mesure de la rentabilité de projet d'investissement, (iv) Fonctionnement des filières et marchés agricoles émergents avec si possible une spécialisation aquacole.
- 5- Le prestataire sera recruté suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) et dans le respect du plan de passation des marchés en vigueur du programme.
- 6- Les cabinets/bureaux d'études intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont légalement installés et qualifiés pour exécuter les services à savoir :

Enveloppe : Offre technique

Un dossier technique comprenant : une lettre de motivation, et les CV détaillés, signés et datés faisant état de la (ou des) formation(s) et de l'expérience professionnelle ; Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois mois ; Des Copies des références et pièces justificatives de l'expérience et des travaux similaires réalisés (contrats analogues, attestation de bonne fin etc, une copie du dossier fiscal individuel à jour, etc...).

7- Les Critères de pré-sélection sont les suivants :

- I. Une note détaillée de la démarche méthodologique.....05 points ;
 - II. Compréhension de la mission et des Termes de référence.....20 points ;
 - III. Compréhension de la mission et des Termes de référence.....20 points ;
 - IV. Les Références du Cabinet/Bureau d'études.....35 points ;
 - a) Expériences générales.....10 points ;
 - b) Expériences spécifiques pertinentes pour la mission.....25 points ;
 - V. Plan de travail ou un calendrier d'exécution10 points ;
 - VI. Budget détaillé (par activités).....10 points ;
 - VII. Qualification et compétence du personnel clé :20 points ;
- Total des points :100 points.

8- Le score technique minimum requis pour être recevable est de : 80 Points sur 100.

9- Trois (03) Cabinets satisfaisant les critères de présélection seront retenus et invités à répondre à une Demande de Proposition pour la suite de la procédure.

10- Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme telles, devront être déposées sous plis fermés à la coordination du Programme d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Aquacoles, sis à Mvog-Bétsi / Yaoundé au plus tard 15 jours à compter de la date de publication du présent avis à 10 heures, et devront porter la mention suivante :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° **00005** /AMI/MINEPIA/SG/DPAIH/PDEA/2024 DU **15 MAI 2024**, PORTANT D'UN CABINET/BUREAU D'ÉTUDES CHARGE DE FOURNIR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT AQUACOLE (PDEA).
(A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres seront présentées en un volume unique scellé, ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire selon le système d'une enveloppe contenant l'offre technique.

11- Le dépôt des offres se fera le _____ à 10 heures précises par la coordination du Programme d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Aquacole (PDEA) sis à Mvog-Bétsi / Yaoundé à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques.

12- L'ouverture des plis se fera le _____ à 14 heures précises par la coordination du Programme d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Aquacole (PDEA). Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, auprès de la Coordination du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Aquacole, sis à Mvog-Bétsi / Yaoundé à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques. Tel : (+237) 222224534 / 222313048. Email : pdea-minepia@gmail.com. Numéro WhatsApp : 680 641 869. /-

Yaoundé le **15 MAI 2024**

AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Cameroon tribune (pour publication) ;
- bureau pays FIDA pour le site ;
- Affichage ;
- Archive./-

